



Communiqué de presse



Semaine d'animations sur la cybermalveillance : stop aux arnaques !

Vendredi 11 octobre 2024

Dans le cadre du Cybermoi/s, la Ville de Saint-Herblain, en partenariat avec l'association nationale de consommateurs et usagers CLCV, organise une semaine d'animations itinérantes autour des arnaques téléphoniques et numériques. Partages d'expériences, conseils pour se protéger feront l'objet d'animations qui se dérouleront du 21 au 25 octobre.

Au programme :

- des temps de sensibilisation ludiques autour d'un jeu
- une conférence participative le **23 octobre** au Carré des services
- des temps d'échanges et conseils juridiques, dans le cadre de l'aide aux victimes

Saint-Herblain soutient l'accompagnement au numérique

La Ville s'engage auprès des habitantes et habitants pour leur permettre de s'approprier les outils numériques. Le cybercentre propose des ateliers gratuits pour les personnes souhaitant découvrir l'informatique, avec différents parcours thématiques adaptés à leurs niveaux : pour acquérir les gestes de base ou se perfectionner, naviguer sur internet, effectuer des recherches, communiquer via la messagerie ou les réseaux sociaux... Une conseillère numérique est également présente à la Ville pour accompagner les personnes souhaitant prendre en main un ordinateur, tablette ou smartphone, créer une boîte mail...

Cybercentre : 02 25 25 22 52 - cybercentres@saint-herblain.fr

Conseillère numérique (sur RDV) : 02 28 25 23 16



Programme disponible dans les lieux publics de la ville, en mairie et sur saint-herblain.fr

Contact presse

Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service Information et communication
Tel : 02 28 25 20 28
communication@saint-herblain.fr

